

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président-directeur Général
Le Dauphiné Libéré

Veurey, le 2 décembre 2005

Monsieur,

Par ce courrier, je vous informe que M. Christophe COGNE, délégué du personnel titulaire au collège employés de la société Promopresse et élu sous l'étiquette Filpac-CGT, ne fait plus partie de notre organisation syndicale et, à ce titre, n'a plus le droit de s'exprimer au nom de la Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Eduardo Morgan-Tirado
Secrétaire général

Copie :

MM. Christophe Cogne
Gérard BRUN
Pascal BUFO
Philippe PELLERIN

AFFICHAGE